

## COMMUNE DE SAINT LEGER

### PLAN LOCAL D'URBANISME

#### ANNEXE SANITAIRE "ALIMENTATION EN EAU POTABLE"

##### **I - DONNÉES GÉNÉRALES**

###### **A - Situation administrative :**

Maître d'ouvrage : le syndicat mixte de distribution d'eau potable de la vallée du Petit Morin.

Mode d'exploitation : en régie communale.

###### **B - Population :**

Population actuelle : 203 habitants, en 2009.

Population future : 250 habitants approximativement

##### **II - ÉTAT ACTUEL DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

###### **A - Ressources :**

Deux captages sont situés dans les communes d'Hondevilliers (alimente Saint-léger, le Grand Marché, le Petit Marché, le Carrouge, l'aumônerie ainsi que Château Renard) et de Verdelot (alimente Champcormolin).

###### **B - Stockage :**

Il n'y a pas d'infrastructure de stockage d'eau potable dans la commune de Saint-Léger.

###### **C - Réseaux :**

Le village de Saint-Léger est desservi par un réseau de canalisations allant du diamètre  $\varnothing$  40 mm à  $\varnothing$  160 mm.

Il existe une réserve à incendie située au hameau de Champcormolin, sous le lavoir, ainsi qu'une mare (capacité supérieure à 100 m<sup>3</sup>) dans le hameau de Grand Marché.

##### **III - DIAGNOSTIC SUR L'ETAT ACTUEL**

La situation actuelle de la desserte est satisfaisante, aussi bien en ce qui concerne l'alimentation humaine que les réseaux. En ce qui concerne la défense-incendie, elle est suffisante dans la commune.

Concernant les hameaux, la municipalité a inscrit des réserves foncières pour la réalisation de bâches à incendie.

##### **IV - DISPOSITIONS ENVISAGÉES**

Néant.